

pouvoir dire qu'il en est de même en Alberta—il y a assez de lignite pour produire, si on l'emploie à cette fin, un courant si puissant qu'il serait possible de le rattacher à un réseau au taux de 2.7 à 3 millièmes pour plus d'un siècle. Et il ne s'agit là que des ressources connues en Saskatchewan et en Alberta. Le ministre nous dirait-il à propos du crédit à l'étude, si cela correspond bien aux données qu'il possède et si la possibilité dont je parle fait l'objet d'études qui se rattacherait au réseau d'électricité?

L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, il me semble que le député ne devrait pas me poser cette question à propos du crédit dont nous sommes saisis. Je suis, toutefois, disposé à demander un rapport qui lui dira si mes services ont examiné cette éventualité. J'ai toutefois l'impression qu'il n'en a pas été question de façon particulière.

M. Winch: Alors, si je comprends bien, le ministre nous fera connaître tout rapport qui aurait été préparé sur l'utilisation du lignite de l'Alberta et de la Saskatchewan pour produire du courant électrique. S'il n'y a pas de rapport, le ministre fera procéder à une étude de la question?

L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, je n'ai pas dit que j'en ferais faire une étude. J'ai dit que si une étude était faite, j'en ferais connaître les résultats au député. Cependant, le député en conviendra sans doute, je pense que les difficultés soulevées au sujet du charbon au Canada se concentrent en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, mais principalement en Nouvelle-Écosse. Il n'y a pas de problème particulier en Saskatchewan que je sache. Je dirais que l'utilisation du charbon en Saskatchewan constituerait un problème pour le gouvernement provincial à l'heure actuelle. Il se peut que mon ministère ait examiné la question soulevée par le député. En ce cas, je lui communiquerai volontiers les conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

M. Winch: Les crédits du ministre ont été soumis il y a quelques jours, mais ils n'ont pu être étudiés parce qu'il participait à la conférence sur le réseau national d'électricité. La question du charbon est très importante. Elle s'étend à tout le pays, de la Nouvelle-Écosse à la Colombie-Britannique, mais elle se rattache très nettement au lignite de la Saskatchewan et de l'Alberta. On peut, paraît-il, en utilisant le lignite, produire de l'électricité en abondance et pour moins de quatre millièmes.

L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, je n'en disconviens pas. Je dirais simplement

que la possibilité d'établir un réseau d'électricité se rattache aux ressources hydrauliques. Il se peut que cette énergie puisse être fournie en partie grâce au lignite, comme le suggère le député j'ai l'impression qu'à l'heure actuelle la conférence envisage d'utiliser les ressources hydrauliques aux fins d'un réseau national.

M. Winch: Excusez-moi. Sauf erreur, le ministre vient de dire que l'aménagement du réseau d'électricité se fonde uniquement sur les ressources hydrauliques. Il ne se fondera pas sur le potentiel hydraulique ou thermique...

L'hon. M. Flynn: Si l'honorable député veut bien me permettre de l'interrompre, je lui ferai remarquer que c'est ce que je crois savoir pour le moment. Peut-être ferait-il mieux de réserver sa question pour le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales dont les crédits doivent suivre les miens et de qui la question de l'honorable député relève directement. Comme je l'ai fait remarquer, mon ministère pourrait faire une étude sur le point soulevé par l'honorable député, mais il ne saurait établir de ligne de conduite concernant le réseau d'électricité.

M. Southam: Je voudrais tout d'abord joindre mes félicitations à celles que mes collègues ont présentées au ministre des Mines et des Relevés techniques à l'occasion de son élévation au rang qu'il occupe maintenant. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi cet après-midi l'examen des crédits relatifs au charbon.

Je signale au comité qu'environ 20 p. 100 des réserves de houille du Canada se trouvent dans la circonscription de Moose-Mountain. Évidemment, les observations qu'on a formulées m'ont vivement intéressé. J'estime que la récente conférence fédérale-provinciale au sujet d'un réseau national d'électricité intéressera vivement les gens de ma circonscription. On a souligné cet après-midi que c'est aux gouvernements provinciaux qu'il incombe d'abord de donner suite à cette entreprise, mais, à mon avis, le gouvernement fédéral doit, lui aussi, faire tout son possible pour venir en aide aux charbonnages. Dans ma circonscription, on exploite déjà le lignite pour l'utiliser dans les centrales thermiques et, sauf erreur, notre gouvernement provincial a déclaré, au cours des discussions des deux derniers jours, qu'il est prêt à collaborer à un réseau national d'électricité.

J'aimerais maintenant faire quelques brèves observations qui, je l'admets, s'écarteront un peu du crédit à l'étude. Qu'on me permette,